

**INSCRIPTION EN CONTRAT D'ALTERNANCE
FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)**

ANNEE 2024 - 2025

↳ **INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANT(E)S**

HÔPITAL DE MONT SAINT MARTIN – GROUPE SOS SANTE

4, rue Alfred-LABBE – CS 91422 - 54350 – MONT- SAINT- MARTIN

e-mail : secretariat-ifas-msm@groupe-sos.org

☎ 03.82.44.72.65

PREREQUIS : La formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant est accessible, sans condition de diplôme. Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
Les candidats doivent aussi maîtriser la langue française orale et écrite.

CALENDRIER

IFAS MONT SAINT MARTIN – GROUPE SOS SANTE

<u>INSCRIPTION :</u> - Ouverture : - Clôture :	17/04/2023 01/12/2023 Cachet de la poste faisant foi. <u>Tout dossier non-conforme ou arrivé hors délai ne sera pas instruit.</u>
<u>DEPOT DES DOSSIERS :</u> - <u>Adresse courrier :</u> Madame la Directrice de l'Institut de Formation d'Aides-Soignant(e)s Hôpital de Mont Saint Martin – GROUPE SOS SANTE 4, rue Alfred-LABBE – CS 91422 – 54350 – MONT-SAINT-MARTIN	- A l'IFAS ou - Pli recommandé avec accusé de réception.
<u>SELECTION :</u> La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'une étude du dossier et d'un entretien. <u>ENTRETIEN :</u> - Lieu : IFAS Hôpital de Mont Saint Martin 4 Rue A. Labbé 54350 MONT SAINT MARTIN	- ETENDU SUR LA PERIODE DE MAI 2023 A DECEMBRE 2023 - Convocation obligatoire - Pièce d'identité en cours de validation obligatoire. En cas d'absence, le candidat ne pourra pas passer l'épreuve.
<u>RESULTATS :</u>	- Courrier personnel Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

INFORMATIONS GENERALES

↳ Présentation Générale :

Accueil de :

- 20 Elèves en contrat d'alternance

Places disponibles pour la rentrée 2024 :

- Contrat d'alternance : 20

↳ Secrétariat :

☎ 03.82.44.72.65

↳ Formateur :

☎ 03.82.44.70.85

↳ RENTREE 2024

➤ 15/01/2024

↳ FIN DE LA FORMATION

➤ 25/07/2025

↳ DUREE DES ETUDES (contrat d'alternance)

➤ 18 mois (1540 heures de formation)

↳ FRAIS ANNEXES

➤ **55 €, règlement par chèque uniquement, libellé à l'ordre de :
IFAS MONT-SAINT-MARTIN – GROUPE SOS SANTE.**

A remettre au moment de l'inscription définitive ou au plus tard le jour de la rentrée.

↳ VACCINATIONS ET CERTIFICAT D'APTITUDE

➤ L'attestation de vaccination est à remettre le jour de la rentrée (le document à compléter par votre médecin traitant vous sera adressé lors de votre inscription définitive).

➤ Le jour de la rentrée en formation vous devez fournir un certificat médical attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant(e) établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (coordonnées site internet de l'ARS).

Vaccinations obligatoires : DT Polio coqueluche, BCG et dernier test tuberculinique, Hépatite B et sérologies.

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons, Fièvre Typhoïde, COVID19 (Cf. attestation de vaccinations).